

PALATINE MONÉTAIRE COURT TERME (R)

Fonds commun de placement de droit français

REPORTING • 27 avril 2023

INFORMATION MMF

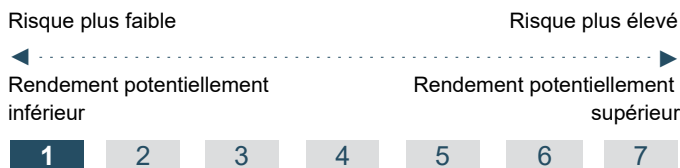
Par dérogation, le FCP envisage d'investir plus de 5 % et jusqu'à 100 % de ses actifs dans différents instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par l'Union (états français allemand, autrichien, belge, hollandais, finlandais, irlandais, italien, espagnol ou portugais), les administrations nationales, régionales ou locales des États membres (Länder allemands notamment) ou leurs banques centrales (telles BDF, Bundesbank, Banque d'Italie ou d'Espagne), la Banque centrale européenne, la Banque européenne d'investissement, le Fonds européen d'investissement, le mécanisme européen de stabilité, le Fonds européen de stabilité financière, une autorité centrale ou la banque centrale d'un pays tiers (USA et Japon), le Fonds monétaire international, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, la Banque de développement du Conseil de l'Europe, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque des règlements internationaux.

RÈGLEMENT MMF

Un fonds monétaire n'est pas un investissement garanti. Un fonds monétaire ne s'appuie sur aucun soutien extérieur pour garantir sa liquidité ou pour stabiliser sa valeur liquidative.

Un investissement dans un fonds monétaire diffère d'un investissement dans des dépôts (bancaires) : le capital investi peut en effet fluctuer (selon les fluctuations subies par l'actif du fonds) et il y a donc un risque de ne pas récupérer le montant de départ. Le risque de perte en capital est donc supporté par l'investisseur.

PROFIL DE RISQUE



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans. L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif en actions composant son univers d'investissement. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de la gestion est de délivrer une performance nette de frais de gestion supérieure à celle du taux moyen du marché monétaire (€STER capitalisé). Cependant, dans certaines circonstances exceptionnelles et conjoncturelles de marché telles que de très faibles (voire négatifs) niveaux de taux d'intérêt du marché monétaire, la valeur liquidative du FCP est susceptible de baisser ponctuellement et de remettre en cause le caractère positif de sa performance.

[Cliquez ici](#)



Thomas BASSIBE

Gérant



Rémi DURAN

Co-gérant

PROFIL

Forme Juridique	FCP de droit français
Société de gestion	Palatine Asset Management
Code ISIN	FR0013287315
Classification AMF	Fonds monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) Court Terme
Classification SFDR	Article 8
Dépositaire	Caceis Bank
Commercialisation	Palatine Asset Management Banque Palatine
UCITS (OPCVM)	Oui
Indicateur de référence	€STER Capitalisé
Durée de placement recommandée	Inférieure à 3 mois
Devise de comptabilité	Euro
Valorisation	Quotidienne
Souscriptions / rachats	Centralisation chaque jour avant 12h30. Exécution sur la dernière VL connue.
Commission de souscription	Aucune
Commission de rachat	Aucune
Politique des revenus	Capitalisation
Clôture de l'exercice	Dernier jour de bourse de septembre
Frais courants	0,24% TTC
Commission de surperformance	20% max. de la performance excédant celle de l'€STR capitalisé

DONNÉES AU 27.04.2023

Valeur liquidative	585,512 €
Nombre de parts	351 648,169
Actif net global	1 384,27 M€

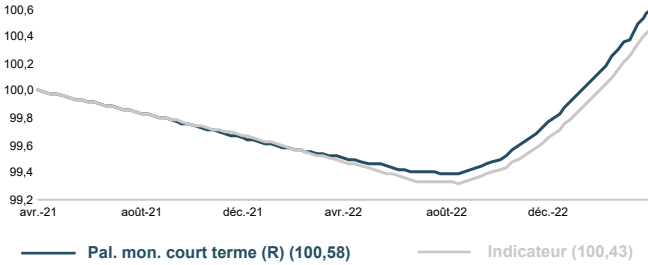
PALATINE MONÉTAIRE COURT TERME (R)

Fonds commun de placement de droit français

REPORTING • 27 avril 2023

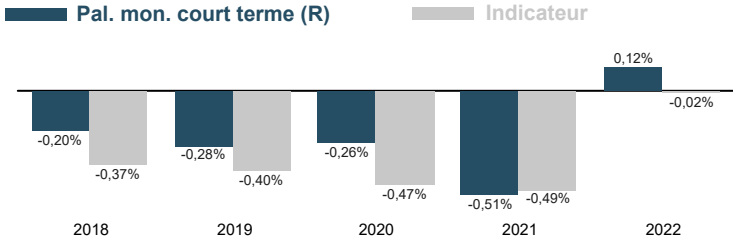
ÉVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

BASE 100 LE 29.04.2021



HISTORIQUE DES PERFORMANCES

ANNÉES CIVILES



PERFORMANCES NETTES (en euro)

PERFORMANCE CUMULÉE	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	12 mois	3 ans	5 ans
Pal. mon. court terme (R)	0,22%	0,63%	1,09%	0,81%	1,07%	0,25%	-0,24%
Indicateur	0,23%	0,61%	1,03%	0,78%	0,96%	-0,05%	-0,84%
Ecart de performance	-0,01%	0,02%	0,06%	0,03%	0,11%	0,30%	0,60%

PERFORMANCE ANNUALISÉE	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	12 mois	3 ans	5 ans
Pal. mon. court terme (R)	2,91%	2,70%	2,23%	2,53%	1,08%	0,08%	-0,05%
Indicateur	2,99%	2,63%	2,11%	2,45%	0,96%	-0,02%	-0,17%
Ecart de performance	-0,08%	0,07%	0,12%	0,08%	0,12%	0,10%	0,12%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

STATISTIQUES (calcul hebdomadaire)

ANNUALISÉE	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	12 mois	3 ans	5 ans
Volatilité de l'OPC	0,25%	0,13%	0,10%	0,10%	0,17%	0,14%	0,11%
Volatilité de l'indicateur	0,20%	0,09%	0,09%	0,06%	0,17%	0,13%	0,11%
Tracking error	0,17%	0,11%	0,07%	0,09%	0,05%	0,04%	0,03%

COMMENTAIRE DE GESTION

Le début de la fin ?

Bien que le point haut de l'inflation core en zone euro n'ait pas été clairement atteint, les investisseurs anticipent fortement un retour à une politique monétaire plus accommodante.

Quelles en sont les raisons ? La première est la dégradation de certains chiffres (les créations d'emplois par exemple, sont en revanche plus fortes qu'attendues et en hausse en avril...) macroéconomiques aux US qui laissent envisager un début de retournement tant attendu du cycle. Mais surtout, la deuxième est le choc provoqué par la chute de plusieurs banques américaines ainsi que celle de Crédit Suisse, qui ont mis en lumière les dégâts colossaux de la politique monétaire des principales banques centrales. Les hausses de taux sans précédent sur des périodes aussi courtes pèsent sur la valeur des actifs obligataires des banques. Dernière en date, la reprise de First Republic, désormais deuxième plus grosse faillite bancaire de l'histoire des Etats-Unis, par JP Morgan vient confirmer la fragilité des banques régionales américaines. Ce sauvetage est d'autant plus exceptionnel puisqu'en temps normal, JP Morgan n'aurait pu acquérir un autre acteur du secteur puisque la banque détient déjà 10% de parts de marché dans les dépôts aux US, limite fixée par la loi. Or si l'inflation hors alimentation et énergie ralentit pour le 6ème mois consécutif aux US, confirmant le point haut de septembre 2022, l'inflation « core » n'a ralenti qu'à 5,6% en avril en zone euro, après 5,7% en mars et 9 mois de hausse.

Le marché des taux interbancaires a continué d'être tendu et volatil. La courbe Euribor continue logiquement de se déplacer vers le haut, exemple de l'euribor 3 mois qui se tend de 23 points de base (et de 370 points en 1 an !) à 3,27%, quand le swap Ester 1 an s'écarte de 16 points de base (après un resserrement de 20 points en mars) à 3,52%.

Les taux souverains sont restés volatils en avril, après être passés par un sommet de près de 12 ans en mars. Après un important écartement sur la première moitié du mois, les investisseurs ont très rapidement anticipé la fin du cycle et des baisses importantes de taux à la suite des publications de chiffres macroéconomiques dégradés aux US. Le 10 ans allemand termine finalement le mois d'avril à 2,31% soit une hausse de 2 points de base par rapport à fin mars.

Les spreads de crédit se sont (enfin !) stabilisés après plusieurs mois volatils, notamment en mars. En effet, le Main et le Xover terminent à l'équilibre à 83 et 435 points de base, en-deçà des sommets de 2022 mais toujours à des niveaux élevés.

La performance du fonds s'établit à +0,22% sur le mois d'avril alors que l'indicateur de référence délivre +0,23%. Le fonds continue de bien résister aux tensions sur les taux interbancaires de la zone euro grâce à sa faible duration et au rendement embarqué des investissements au fil de l'eau depuis mi-2022. La WAM et la WAL sont en légère baisse à 38 et 56 jours en fin de mois. Les perspectives de rendement continuent de s'améliorer nettement grâce aux importantes tombées qui ont été réinvesties sur des niveaux bien plus élevés, autour de 3-3,5% pour des durations courtes. La performance YTD est de +0,81% alors que l'Ester capitalisé offre +0,78% soit un différentiel de performance positif de 3 points de base.

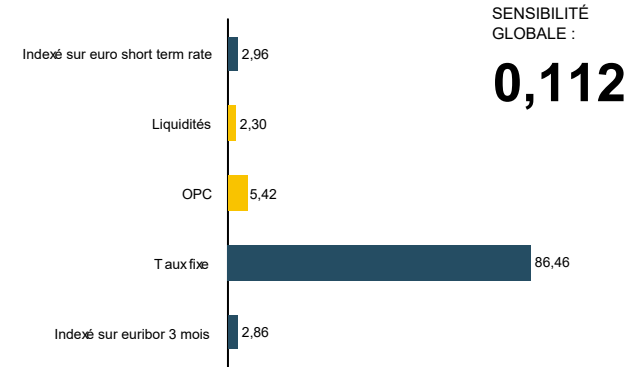
PALATINE MONÉTAIRE COURT TERME (R)

Fonds commun de placement de droit français

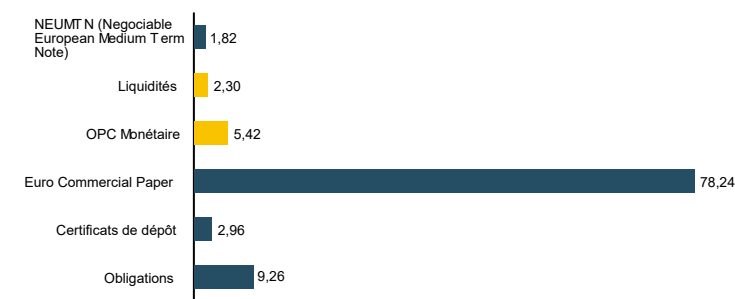
REPORTING • 27 avril 2023

ALLOCATION (%)

RÉPARTITION PAR TYPE DE TAUX



RÉPARTITION PAR TYPE D'INSTRUMENTS



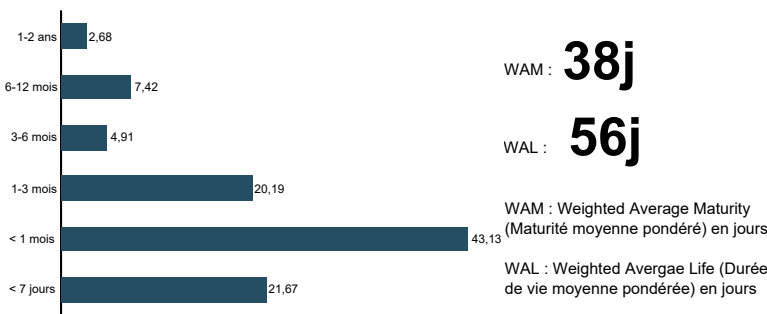
CATEGORIE DES EMETTEURS

CORPORATES	71,77%
FINANCIÈRES	20,50%
LIQUIDITÉS	2,30%
OPC	5,42%

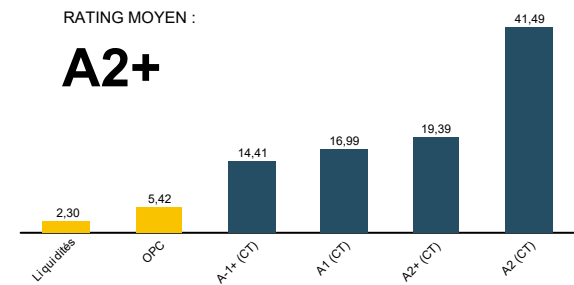
PRINCIPAUX EMETTEURS (sur un total de 55 émetteurs)

LAGARDERE SCA (CORPORATES)	3,03%
ITT LUXEMBOURG (CORPORATES)	2,96%
SAVENCIA FROMAGE & DAIRY (CORPORATES)	2,96%
VICAT (CORPORATES)	2,88%
UNIVERSAL MUSIC GP (CORPORATES)	2,88%

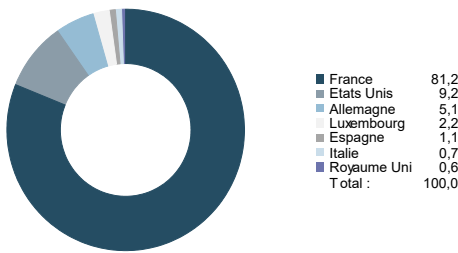
RÉPARTITION PAR MATURITÉ



RÉPARTITION PAR NOTATION INTERNE



RÉPARTITION GEOGRAPHIQUE



PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE (HORS OPC MONÉTAIRES) (sur un total de 111 lignes)

CODE ISIN ET INTITULÉ DU TITRE	% ACTIF	CATÉGORIE ET NOTATION	PAYS
XS2582773920: NEU CP SGS NEDERLAND HOLDING BV 2	2,17%	Etablissements et institutions financières (A2 noté par PAM)	France
DE000A36W1D3: NEU CP FRESSENIUS MEDICAL CARE AG	2,16%	Entreprises (A2 noté par PAM)	Allemagne
XS1799061558: DANSKE BNK 0.875% 05/23 *EUR	1,82%	Etablissements et institutions financières (A2+ noté par PAM)	France
FR0127250068: NEU MTN EIFFAGE 31/01/2024 EURIB	1,82%	Entreprises (A2 noté par PAM)	France
XS2338355105: GOLDMAN FRN 21-24	1,81%	Etablissements et institutions financières (A1 noté par PAM)	Etats Unis
FR0127838615: NEU CP IPSEN 02/05/2023 PRECOMPTE	1,81%	Entreprises (A-1+ noté par PAM)	France
XS2612552518: NEU CP ITT LUXEMBOURG 03/05/2023	1,81%	Entreprises (A-1+ noté par PAM)	Etats Unis
FR0127901827: NEU CP ERAMET SA 11/05/2023 PRECO	1,80%	Entreprises (A1 noté par PAM)	France

PALATINE MONÉTAIRE COURT TERME (R)

Fonds commun de placement de droit français

REPORTING • 27 avril 2023

AVERTISSEMENT, INFORMATIONS IMPORTANTES

Le présent document est un document promotionnel (le « Document »). Le Document est édité par Palatine Asset Management, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) n° GP 05000014. Siège social : 86, rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RCS PARIS (la « Société de Gestion »).

Le fonds est un Fonds Commun de Placements (« FCP »), agréé en France et supervisée par l'AMF. Le FCP est un instrument de placement collectif en valeurs mobilières qui est régi par la Directive 2009/65/CE.

Le Document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation de souscription. Les indications de performances passées ne sont pas une indication fiable des performances futures. Les fluctuations de taux de change peuvent influencer la valeur d'un placement, à la hausse ou à la baisse.

La liste des pays dans lesquels le Fonds est autorisé à la commercialisation est disponible sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>>. La Société de Gestion peut à tout moment décider de mettre fin à la commercialisation du Fonds dans une ou plusieurs juridictions.

Le prospectus du Fonds (le « Prospectus ») et le document d'information clé pour l'investisseur (le « DICI ») doivent être lus avant toute prise de décision d'investissement dans le Fonds. Ces documents, ainsi que les derniers rapports semestriel et annuel sont disponibles gratuitement sur simple demande à la Société de Gestion, sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>> ou au travers des facilités locales reprises ci-dessous.

Il est également vivement recommandé aux investisseurs de lire attentivement les avertissements concernant les risques ainsi que les réglementations figurant dans le prospectus; il est recommandé de requérir l'avis de conseillers financiers et fiscaux.

Conformément à l'article 93 bis de la Directive 2009/65/CE, la Société de Gestion a la possibilité de cesser la commercialisation de tout ou partie des parts du Fonds moyennant une communication ad-hoc telle que prévue par la loi.

Les informations reprises dans ce Document ont été obtenues auprès de sources jugées fiables ; la Société de Gestion ne peut toutefois pas garantir ni leur exactitude ni leur caractère exhaustif. Les informations reprises dans ce Document ont été calculées à la date du rapport indiquée en première page. Ce Document peut être modifié à tout moment sans avis préalable.

Toute réclamation peut être adressée gratuitement à la Société de Gestion, auprès du service Traitement des Réclamations, 68 rue du faubourg saint honorée 75008 PARIS, ou auprès de votre distributeur.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>> à l'adresse <https://www.palatine-am.com/menu-des-liens-utiles/reglementation> ainsi que la procédure de plainte

Aucune partie du Document ne peut être ni reproduite, ni copiée, ni redistribuée sans l'accord écrit préalable de la Société de Gestion.

Facilités à l'attention des investisseurs résidant dans un Etat Membre de l'Union Européenne (UE) ou de l'Espace Économique Européen (EEE) dans lesquels LE FONDS est commercialisé

Les ordres de souscription, rachats et/ou switch peuvent être effectués auprès de (i) votre banque, intermédiaire financier ou distributeur, (ii) la banque dépositaire CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Peri 92120 Montrouge, France, ou (iii) de la Société de Gestion.

Toutes les informations relatives à la procédure de souscription, de rachat, de switch, ou la procédure relative au paiement des dividendes est disponible sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>>

A l'attention des investisseurs résidant en France :

Le correspondant centralisateur en France est CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge, France